DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pôle de l'Écogestion, de la mobilité et de l'environnement

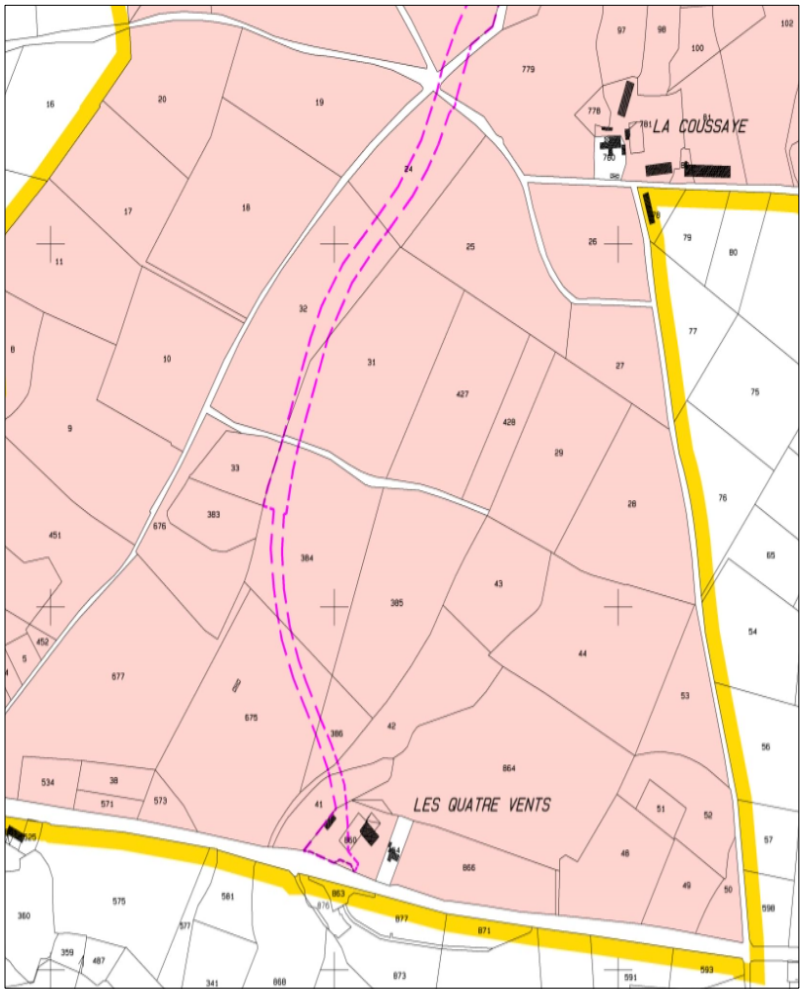
Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier Forestier et Environnemental de Bressuire (commune associée de Noirterre) / Geay / Faye-L'Abbesse

Date : 28 juin 2017

DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

Construction d'un ouvrage linéaire : des impacts éventuels sur le territoire

Extrait de plan du périmètre d'étude Noirterre-Geay-Faye l'Abbesse



Extrait d'un plan établi en 2017par Christophe SUSSET géomètre-expert agréé

Construction d'un hôpital qui nécessite un accès : la liaison Noirterre/Geay/Faye L'Abbesse

↓

Modification du territoire

↓

Quels impacts :

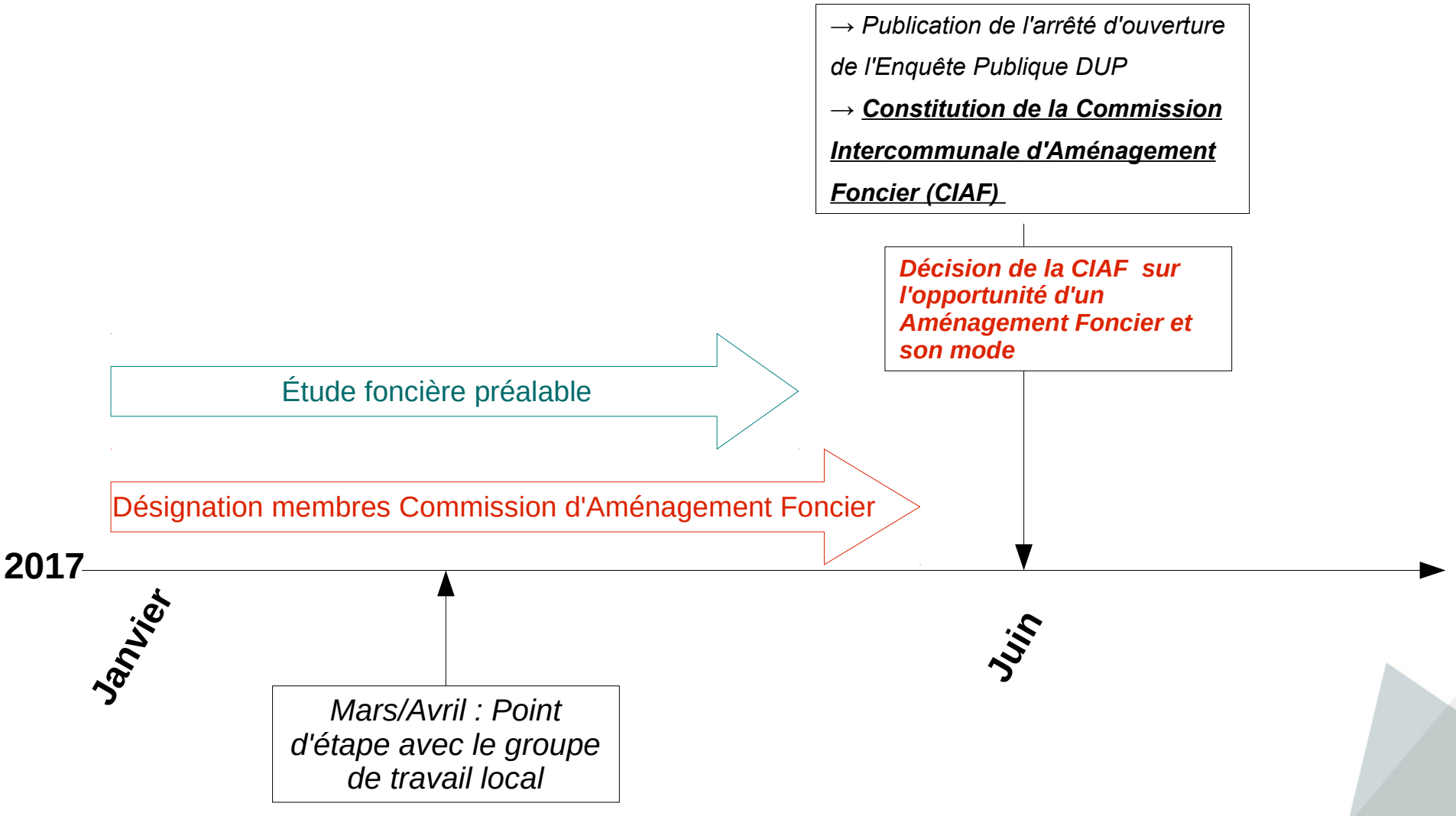
→ sur la propriété rurale = étude foncière préalable

→ sur l'activité agricole

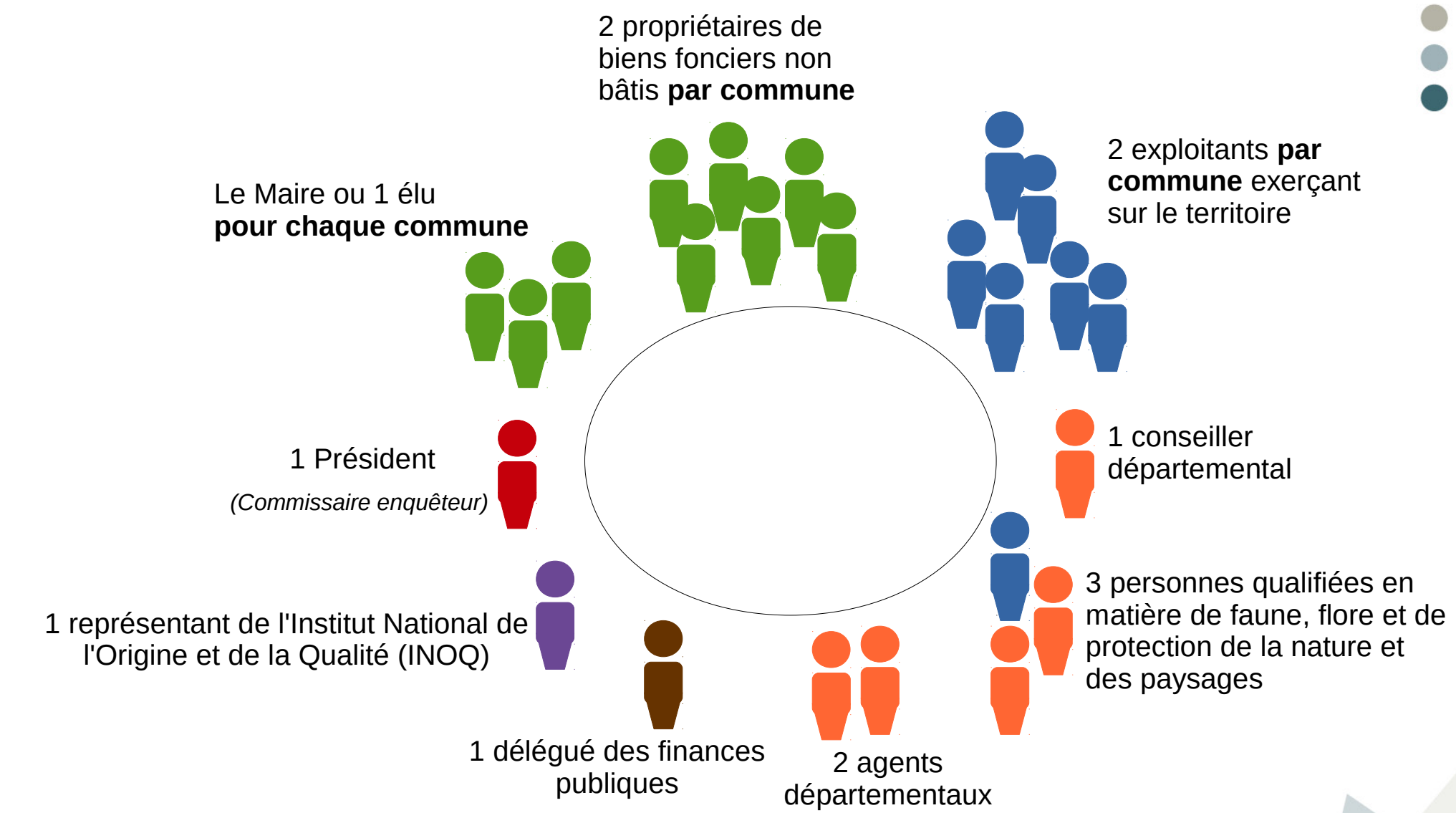
↓

L.123-24 Code Rural_Si perturbation : le maître d'ouvrage doit financer une opération d'aménagement foncier

Rappel des étapes :



Membres titulaires de la CIAF



Membres désignés par :

- *Commune*
- *Département*
- *Chambre d'agriculture*
- *Finances publiques*
- *Tribunal de Grande Instance*
- *INOQ*